

RÈGLEMENT
« RUN & BIKE St Michel sur Orge » 4ème ÉDITION
29 Janvier 2017

Article 1 : Organisation

Le « RUN & BIKE St Michel sur Orge » 5ème ÉDITION est organisé par le club de triathlon TRI91 de Saint-Michel sur Orge en collaboration avec la municipalité et le SIVOA dans le parc de la vallée de l'Orge le dimanche 29 janvier 2017. Cette épreuve est ouverte aux licenciés FFTRI ainsi qu'aux non-licenciés* (**certificat médical obligatoire + Pass journée Triathlon*).

Article 2 : Présentation

Le « RUN & BIKE St Michel sur Orge » 5ème ÉDITION d'une distance de 16Km (4 tours) est ouvert à toutes personnes licenciées ou non, âgées de **18 ans et plus**.

L'épreuve se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul VTT (*l'un court pendant que l'autre pédale*). Les coureurs s'élanceront en premier sur une boucle de 400m (piste), rejoindront les vététistes pour effectuer ensemble le parcours défini. C'est une course où les équipiers restent groupés, le VTT servant de témoin pour un passage de la main à la main (*sous peine de disqualification*) avec prise de relais de durée libre. Les équipiers passent ensemble à chaque tour.

Article 3 : Parcours

Disponible ici : <http://www.tri91.com/run-bike>

La distance totale de l'épreuve est de 16 km (4 tours + 400 m de la partie « piste » *initiale pour les coureurs à pied uniquement*).

L'épreuve se déroule sur un parcours défini dans le parc de la vallée de l'Orge et empruntant exclusivement des chemins en herbe, stabilisé et sous-bois. Dans le souci de respecter le site de la course, il est strictement interdit de jeter des détrit

sur le parcours. Le non-respect de cette règle entrainera la disqualification de l'équipe.

Le départ et l'arrivée du Run & Bike ont lieu sur le stade de la vallée de l'Orge.

Ravitaillement possible à chaque tour et à l'arrivée.

Article 4 : Sécurité – Dossard

Le port du casque à coque rigide (*jugulaire fermée*) est obligatoire durant toute l'épreuve pour chaque équipier.

Interdiction de monter à deux simultanément sur le VTT.

Le dossard doit être porté par chaque concurrent pendant toute la durée de l'épreuve sur le ventre.

Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.

Article 5 : Retrait des dossards- Licences

L'équipe se présentera complète au secrétariat pour le retrait des dossards à partir de 07h30 et jusqu'à 09h00.

Les licenciés FFTRI présentent leurs licences au moment du retrait du dossard en présence de l'arbitre de l'épreuve.

Seuls les doubles licenciés FFC et FFA sont dispensés de présenter un certificat médical mais doivent s'acquitter de la licence journée. Une seule des deux licences est insuffisante et ne peut remplacer le certificat médical d'aptitude au « triathlon », « Run & Bike » ou « course à pied et cyclisme » en compétition.

Les non-licenciés doivent s'acquitter d'une licence journée incluse dans les frais d'inscription (*pour l'assurance*) remise lors de la prise du dossard. Ils présentent un certificat médical d'aptitude au triathlon ou Run & Bike en compétition de moins de 1 an.

Article 6 : Engagements

Inscriptions avant le 25 janvier 2017 sur le site : www.sport-up.fr
Le nombre d'inscription n'est pas limité cette année.

Aucune inscription sur place ne pourra être prise en compte.

En cas d'annulation de la course, aucun remboursement ne pourra être réclamé à l'organisateur.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte par l'organisation.

Tarifs Equipe HOMME et MIXTE :

Non licenciés :	24€ par équipe (licence journée 2×2€ + inscription 20€).
1 seul License :	22€ par équipe (licence journée 2€ + inscription 20€).
Licenciés FFTRI :	20€ par équipe

Tarifs Equipe 100% FEMININE (50% de réduction) :

Non licenciées :	14€ par équipe (licence journée 2×2€ + inscription 10€).
1 seul License :	12€ par équipe (licence journée 2€ + inscription 10€).
Licenciées FFTRI :	10€ par équipe

Article 7 : Renseignements

Contact : Didier FOUSSAT :: 06 70 17 44 80
Email : runandbike.tri91@gmail.com
Site : <http://www.tri91.com>

Article 8 : Responsabilité

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'assurance de la F.F.TRI. Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ainsi que les non-licenciés avec la licence journée.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

La réglementation générale est celle de la FFTRI.

Article 9 : Récompenses

Les récompenses seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie

Remarque : Si un cadet, junior, senior ou un vétéran sont associés, la catégorie du classement sera celle du plus jeune

Article 10 : Programme

7h30	Ouverture du retrait des dossards
9h00	Limite de retrait des dossards
9h15	Briefing obligatoire de la course
9h30	Départ course commune 16 km

Podium 15' après l'arrivée de la dernière équipe de la course

Résultats et photos sur le site : <http://www.tri91.com>

Article 11 : Lieu – Accès

Accès à partir de la Francilienne(N104) : sortie n°42

Le stade de la vallée de l'Orge est situé à proximité de la piscine communautaire de Saint-Michel sur Orge ([rond-point D133 route de la Boêle -D46 rue de Montlhéry](#))

Possibilité de parking à la piscine, groupe scolaire Jules Ferry